

## **Entrepreneuriat : Les Talents Provençaux de la création d'entreprise BGE 2022 se dévoilent.**

*Le réseau d'accompagnement BGE lance la seconde édition des Talents BGE de la création d'entreprise. 41 parcours de vie sélectionnés dans toute la France mis en lumière sur [un site web dédié](#) et dans une web-série de 14 épisodes (1 par région), diffusée à partir du 18 octobre, suivant le parcours d'un des entrepreneurs. L'objectif : observer la réalité entrepreneuriale à travers le parcours de ceux qui créent.*

**Les projets des Talents Provençaux : Des cosmétiques 100% Made In Provence et la reconversion d'un footballeur pro dans le bien-être.**

Dans le cadre cette opération dédiée à l'entrepreneuriat, les structures BGE de la Provence Alpes-Côte d'Azur ont désigné leurs 2 Talents. Ils se distinguent par leur parcours inspirant, parfois accidenté, leur sens de l'innovation et leur volonté de répondre aux enjeux sociaux et écologiques contemporains en entreprenant avec des modèles économiques pérennes et adaptables.

À travers leurs Talents, les 40 associations du réseau BGE souhaitent valoriser ces dirigeants de petite entreprise qui surmontent au quotidien les multiples obstacles qui se mettent au travers de leur route.

[Retrouvez les Talents de la création d'entreprise de la région](#)

**WEB-SERIE VIDEO TALENTS 2022 : RENDEZ-VOUS AVEC LES MARONNEUSES POUR LE LANCEMENT DE LEUR MARQUE DE COSMETIQUE 100% PROVENCE**

[Voir l'épisode en vidéo](#)

*Talents, c'est aussi un tour de France en web-série. 14 épisodes - un par région - seront diffusés du 18 octobre au 2 décembre (2 par semaines). Cette série s'invitera dans le quotidien de ces « entrepreneurs d'à côté » pour témoigner d'une réalité entrepreneuriale éloignée des idées reçues. Une parole rare qui contribuera à porter un nouveau regard sur les 3.6 Millions de « très petits entrepreneurs » français.*

## Les Maronneuses : Cécile et Léa créent leurs cosmétiques pour arrêter de maronner.



À force de maronner (bougonner) contre ce qu'elles reprochent aux cosmétiques ; d'un côté, la composition douteuse des produits classiques, et de l'autre, celle triste et fade des produits naturels, Cécile et Léa ont décidé de créer leur propre gamme. Leur marque de fabrique ? Des produits fidèles à leurs valeurs : Made in Provence, zéro déchet, accessibles et alliant efficacité et fun.

Se consacrant à ce projet depuis 2 ans, les jeunes entrepreneuses qui se sont rencontrées en master de dermocosmétique ont fait face à de nombreux obstacles. Du nom de leur entreprise à leur concept phare de cosmétique en forme de trompe-l'œil qu'elles ont dû modifier pour des raisons juridiques, Cécile et Léa ont fait preuve d'une adaptabilité et détermination à toute épreuve. [En savoir plus.](#)

Rendez-vous le 25 octobre pour découvrir l'épisode sur [talents.bge.asso.fr](http://talents.bge.asso.fr)



**Contact presse : Stéphane Frontini – chargé de communication – [frontini@bge.asso.fr](mailto:frontini@bge.asso.fr) – 06 48 68 44 83**

**À propos de BGE, Booster et Garant de l'Entrepreneuriat Pérenne : [www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr)**

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

Booster et Garant de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 400 000 entreprises.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 530 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris l'outre-mer, qu'animent 1300 conseillers salariés.